



QUARANTE-NEUVIÈME SESSION
25-30 novembre 2013
Libreville (Gabon)

NOTES D'INFORMATION GÉNÉRALE

GÉNÉRALITÉS

1. À la cordiale invitation du gouvernement de la république du Gabon, la 49^{ème} session du Conseil International des Bois Tropicaux (CIBT), et les sessions associées des quatre comités se tiendront à l'hôtel Héliconia Garden de Libreville (Gabon), du 25 au 30 novembre 2013. Des éléments succincts d'information sur la République du Gabon et Libreville sont présentés en annexe 1 au présent.

2. Placée sous le haut patronage de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, la séance d'ouverture débutera le lundi 25 novembre 2013 à 10 h 00 à l'hôtel Héliconia Garden de Libreville. Sont attendus à cette séance d'ouverture plusieurs ministres de pays tiers, notamment de pays africains, et des dignitaires gabonais. Les délégués présents à cette séance devront avoir pris place dans la salle à 9 h 30.

POUVOIRS

3. Conformément à la décision du Conseil, tous les pouvoirs devront être délivrés aux délégations par les autorités compétentes, à savoir le Ministère des Affaires Etrangères ou la mission diplomatique accréditée du pays hôte de l'Organisation (le Japon) ou du pays hôte de la conférence (le Gabon). Les exemplaires originaux de ces pouvoirs devront être remis au Directeur exécutif de l'OIBT une semaine au moins avant le début de la session. Veuillez noter que les pouvoirs envoyés par télécopie ou courrier électronique ne seront pas acceptés.

4. Les personnes désireuses d'assister en tant qu'observateurs aux sessions du conseil et de ses comités doivent présenter, avec le « Formulaire de demande de participation », une lettre d'autorisation de représentation adressée au Directeur exécutif de l'OIBT, émanant des instances exécutives de l'organisation, agence ou institution qu'elles représentent. Conformément aux dispositions de l'article 4 du règlement intérieur du Conseil, l'admission aux sessions du Conseil et/ou de ses comités associés doit être approuvée par le Conseil.

INSCRIPTION

5. Tous les participants assistants aux sessions sont tenus de s'inscrire. Un bureau d'inscription sera installé à l'hôtel Héliconia Garden de Libreville dont les horaires d'accueil seront les suivants :

24 novembre 2013 (dim.)	14 h 30 – 17 h 00
25 novembre 2013 (lun.)	08 h 30 – 12 h 30 15 h 30 – 17 h 00
26 novembre 2013 (mar.)	08 h 30 – 12 h 30 15 h 30 – 17 h 00

Pour les inscriptions tardives, soit après le 27 novembre 2013, les intéressés sont priés de se rapprocher du personnel du Secrétariat de l'OIBT installé à l'intérieur de l'hôtel Héliconia Garden.

6. Dans un but d'identification et pour des raisons de sûreté, tous les participants sont priés de porter leur badge d'identification dans toutes les réunions du Conseil et de ses Comités ainsi que lors de toutes les réceptions officielles :

- (i) Badges blancs : membres ;
- (ii) Badges jaunes : observateurs permanents ;
- (iii) Badges roses : observateurs ;
- (iv) Badges verts : personnel du secrétariat de l'OIBT ;
- (v) Badges bleus : invités agréés

LIEU DES REUNIONS

7. Toutes les réunions du Conseil et des Comités se dérouleront à l'hôtel Héliconia Garden. L'affectation des salles sera annoncée en temps utile.

8. Les horaires et les lieux de réunion seront affichés sur les panneaux en face de la salle plénière. Tous les participants sont invités à consulter ces panneaux pour s'informer des derniers horaires définis, ces horaires pouvant faire l'objet de corrections ou de remaniements à bref délai par la présidence du Conseil en fonction des circonstances. On est prié de prendre régulièrement connaissance des messages privés et des derniers documents produits durant la session, qui seront déposés dans les casiers (un par délégation) situés en face de la salle plénière.

CONDITIONS D'ENTRÉE DANS LE PAYS, MESURES SANITAIRES, VISAS EXIGÉS

9. Il est conseillé aux délégués de se rapprocher de l'ambassade ou du consulat du Gabon le plus proche pour se renseigner au sujet des exigences en matière de visa. Les participants à la 49ème session du CIBT sont tenus de se munir d'une part d'un passeport ayant encore au moins trois mois de validité à courir après la date d'entrée au Gabon, et d'autre part, d'un titre de voyage retour pour sa sortie du territoire gabonais.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter les personnes ressources du Ministère des Eaux et Forêts à l'adresse suivante : oibt.ga@gmail.com

10. Le Gouvernement gabonais peut également procéder à la délivrance des visas à l'arrivée à l'aéroport international de Libreville aux ressortissants des pays où il n'existe pas de mission diplomatique gabonaise. En pareil cas, il est nécessaire de communiquer au Secrétariat de l'OIBT le nom complet du délégué (tel que figurant dans le passeport) et les coordonnées du passeport (numéro du passeport, autorité de délivrance et date de fin de validité) ainsi que les dates prévues d'arrivée et de départ en transmettant à l'adresse indiquée au paragraphe 13 ci-dessous, le 25 octobre 2013 au plus tard, le formulaire dûment rempli de demande de délivrance d'un visa à l'arrivée. On est prié de noter qu'aucune assistance ne peut être garantie dans l'obtention d'un visa d'entrée à l'arrivée au Gabon si les renseignements susdits relatifs au délégué n'ont pas été communiqués au Secrétariat de l'OIBT dans le respect de ce délai.

11. Des certificats de vaccination contre la fièvre jaune et le cholera sont requis pour toutes personnes entrant au Gabon. Ces certificats constituent un préalable à la demande d'un visa d'entrée au Gabon. Les voyageurs se rendant au Gabon sont également priés de se prémunir contre le paludisme par l'administration d'un traitement préventif tel que la prise de "mefloquine" ou d'un médicament similaire.

ACCÈS À LIBREVILLE AU GABON

12. La plupart des compagnies aériennes dont Air France, Ethiopian Airlines, Royal Air Maroc, Lufthansa, Turkish Airlines, etc. desservent Libreville. Le trafic aérien étant toujours chargé pendant les sessions du CIBT, les participants sont donc priés de réserver leur vol retour avant leur départ pour le Gabon. Il est vivement conseillé aux délégués n'ayant pas reconfirmé au préalable leur vol retour de le faire

sans tarder à leur arrivée au Gabon. Il n'y aura pas de service de voyage sur le site de la conférence; le Secrétariat de l'OIBT est cependant susceptible de fournir une assistance.

COMMUNICATIONS

13. Toutes correspondances concernant les sessions et les formulaires de participation (des Membres) ou les formulaires de demande de participation (des Observateurs) doivent porter la mention "ITTC 49TH SESSION" et être libellées à l'adresse suivante :

The Executive Director
International Tropical Timber Organization (ITTO)
International Organizations Center, 5th Floor,
Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-Mirai, Nishi-ku
Yokohama 220-0012, Japan

Télécopie No. : (81-45) 223-1111
Téléphone No. : (81-45) 223-1110
Courriel : itto@itto.int

14. Tout courrier destiné à être remis aux participants doit être envoyé à cette même adresse, sous enveloppe portant le nom du participant et celui du pays ou de l'organisation qu'il représente.

DOCUMENTS

15. Durant les séances, seul un nombre limité de documents seront disponibles aux points de distribution des documents sur le site de la conférence. Tous les participants sont donc priés **d'apporter aux sessions les jeux complets de documents** distribués au préalable. Les documents de la Session seront également disponibles sur le site de l'OIBT <http://www.itto.int>

16. Les documents que les participants désirent faire circuler devront être déposés auprès du secrétariat de l'OIBT au minimum 24 heures avant leur distribution. Un minimum de 150 exemplaires est nécessaire pour permettre la distribution à l'ensemble des délégations et des représentants.

PRÉSENTATIONS AUDIO-VISUELLES

17. Les participants qui désirent utiliser du matériel audiovisuel (cassettes vidéo, diapositives PowerPoint et rétroprojecteurs) lors de leurs interventions au cours des séances sont invités à transmettre leurs demandes au Responsable OIBT de l'Information le 15 novembre 2013 au plus tard. Les participants seront avisés de la disponibilité des équipements ainsi que de leurs possibilités d'utilisation durant les sessions.

ACCUEIL HOTELIER

18. On trouvera une liste d'établissements hôteliers en annexe II au présent. Les demandes de réservation hôtelière doivent être faites directement aux hôtels pour chacun des participants le 10 novembre 2013 au plus tard. Toutefois, l'OIBT ne peut être tenue pour responsable des modifications de tarifs ou de l'indisponibilité des chambres.

AUTRES EVENEMENTS

19. Le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC), dont l'OIBT est membre, est un partenariat public-privé lancé en 2002 lors du Sommet mondial sur le développement durable. Le PFBC est devenu une plate-forme clé pour le dialogue et la coopération pour les États membres d'Afrique centrale, la Commission Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), et plus de 50 autres gouvernements, organisations internationales, ONG et organismes du secteur privé. Le PFBC soutient les objectifs et priorités de l'OIBT à travers des activités de partenariat qui favorisent la conservation et la gestion durable de la deuxième plus grande forêt tropicale du monde, allant d'une recherche scientifique appliquée dans des domaines de pointe au développement des moyens de subsistance des populations, en passant par le développement des entreprises, la production de bois durable, la gouvernance forestière, et l'engagement de la société civile. L'OIBT et le PFBC ont en commun un nombre important de pays dans cette région et bénéficient, avec des organismes partenaires, de leur adhésion et de leur soutien.

La prochaine réunion du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo doit se dérouler du 2 au 3 décembre 2013 à Libreville (Gabon), sitôt après la quarante-neuvième session du CIBT. Est également prévue à l'occasion de la quarante-neuvième session du CIBT la tenue d'un Segment ministériel de haut-niveau du PFBC le samedi 30 novembre 2013.

De plus amples renseignements sur cette réunion seront communiqués en temps utiles sur le site web du PFBC <http://www.pfbc-cbfp.org/> et sur le site web de l'OIBT <http://www.itto.int>

20. Le Gouvernement gabonais prévoit des visites de terrain pour les délégués. Les sites retenus sont :
- le complexe industriel de la Société Nationale des Bois du Gabon à Owendo ;
 - la Zone Économique Spéciale de NKOK ;
 - la forêt classée RAPONDA Walker ;
 - le Parc National d'Akanda.

Les détails et les modalités de l'organisation de chaque visite de terrain seront disponibles sur le lieu de la Conférence à Libreville.

GÉNÉRALITÉS SUR LE GABON

SUPERFICIE. Le Gabon, situé à cheval sur l'équateur, s'étend sur 267 667 km². Couvert de forêts denses humides sempervirentes sur plus de 80% de son territoire, il est limité au Nord par le Cameroun et la Guinée Équatoriale, au Sud et à l'Est par le Congo, et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

POPULATION. La population du Gabon est estimée à un peu moins de 1 500 000 habitants (recensement en cours) et le français constitue la langue officielle du pays.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE. Indépendant depuis le 17 août 1960, le Gabon est divisé en neuf (09) provinces. Les villes les plus importantes sont Libreville (capitale politique), Port-Gentil (capitale économique), Oyem et Franceville.

ORGANISATION POLITIQUE. Le Gabon est dirigé par un Président de la République et dispose de deux (02) chambres du parlement (l'Assemblée Nationale et le Sénat).

CLIMAT. Le Gabon connaît un climat équatorial, chaud (de 22° à 32°) et humide caractérisé par d'importantes précipitations (jusqu'à 2 500 mm dans certaines régions).

On y distingue **quatre saisons** :

- la petite saison sèche : de décembre à janvier, avec un ciel bleu et très peu de pluies (**Moyenne maxi 28°C, moyenne mini 24°C**).
- la grande saison sèche : de mai à septembre, avec un ciel assez souvent gris, sans pluies et des matinées douces (**Moyenne maxi 27°C, moyenne mini 23°C**) ;
- la saison des pluies : d'octobre à novembre, avec des précipitations abondantes suivies d'ensoleillement (**Moyenne maxi 27°C, moyenne mini 24°C**) ;
- la grande saison des pluies : de février à avril, avec de violentes averses accompagnées de tornades (**Moyenne maxi 29°C, moyenne mini 25°C**)



HYDROGRAPHIE. Le Gabon est traversé par le fleuve Ogooué d'une longueur de 1 200 km et couvrant un bassin hydrographique de 215 000 km².

Les autres fleuves importants sont, par ordre alphabétique : Komo, Ngounié, Ntem, Nyanga.

RELIEF. On distingue **trois régions** :

- les plaines côtières (larges de 20 à 300 km) à l'ouest du pays, les massifs montagneux qui comprennent les monts de Cristal au nord-est de Libreville, le massif du Koumounabouali au sud du pays, ;
- le massif du Chaillu au centre (culminant à 1 020 mètres au mont Milondo) ;
- le massif de Mayombe qui s'étend sur 800 km parallèlement à la côte de l'Atlantique et les plateaux.

PARTICULARITE. Le Gabon dispose d'un réseau de treize (13) parcs nationaux, couvrant près de 11% du territoire national, qui mettent en valeur sa riche biodiversité comprenant plusieurs espèces endémiques aussi bien floristiques que fauniques.

MONNAIE. L'unité monétaire du Gabon est le Franc de la Communauté Financière d'Afrique (FCFA ou XAF) dont le taux de change fixe est de **655,94XAF pour 1EUR.**

LISTE DES HÔTELS

<p>Héliconia Garden Hotel (Lieu de la session) Nombre de chambres : 58 chambres</p> <p>Tél : +(241) 06 06 76 60 Courriel : heliconiagardenhotel@gmail.com</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple (10 chambres) USD 162,00 Chambre de luxe (20 chambres) USD 242,00 Suite (28 unités) USD 362,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>
<p>Hôtel l'Alizé (5 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 20 chambres</p> <p>Tél : +241 01 72 92 22 Courriel : hotelalibelbv@yahoo.fr</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple/suite USD 190,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>
<p>Hôtel Myriade (5 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 15 chambres</p> <p>Tél : +241 04 21 87 50 Courriel : lesmyriadeshotel@yahoo.fr</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple USD 150,00 Suite USD 310,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>
<p>Hôtel ONOMO de Libreville (5 min. from the Libreville International Airport, 15 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 118 chambres</p> <p>Tel : +241 01 45 91 00 / +241 06 98 15 15 Fax : +241 01 45 10 50 Courriel : Sales.libreville@onomohotel.com</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple USD 173,00 Suite USD 242,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>
<p>Residence Hotelière NOMAD (2 min. from the Libreville International Airport, 15 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 44 chambres</p> <p>Tél : +241 01 45 06 01 Fax : +241 01 45 06 02 Courriel : info@nomadlibreville.com http://www.nomad-residence-hoteliere.com</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple/suite USD 362,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>
<p>L'Etoile d'Or Sablière (2 min. from the Libreville International Airport, 15 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 86 chambres</p> <p>Tél : +241 01 44 69 80 Fax : +241 01 44 69 79 Courriel : letoiledorhotel@yahoo.fr http://www.letailedorhotel.com</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple USD 218,00 Chambre de luxe USD 298,00 Suite USD 398,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>

<p>Hôtel l'Orchidée (5 min. from the Libreville International Airport, 15 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 37 chambres</p> <p>Tél : +241 01 44 10 65 / 06 18 77 44 Fax : +241 01 44 10 66 Courriel : hotel.orchidee@hotmail.com</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple USD 130,00 Chambre de luxe USD 170,00 Suite USD 150,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>
<p>Tropicana (15 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 20 chambres</p> <p>Tél : +241 01 73 15 31 Courriel : tropicana.resa@gmail.com</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple USD 60,00 Chambre de luxe USD 70,00 Suite USD 120,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>
<p>Hibiscus Lyess (30 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 49 chambres</p> <p>Tél : +241 04 62 14 74 Courriel : hibiscuslyess@yahoo.fr</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple USD 90,00 Chambre de luxe USD 106,00 Suite USD 126,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>
<p>Hôtel Excellence (30 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 10 chambres</p> <p>Tél : +241 07 35 70 30 Courriel : hotel_excellence@yahoo.fr</p>	<p>Tarif chambres : Single/Deluxe/Suite USD 76,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>
<p>Hôtel La Riviera (10 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 10 chambres</p> <p>Tél : +241 07 49 11 76 Courriel : hotelariviera@yahoo.fr</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple USD 74,00 Suite USD 104,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>
<p>Soleina (5 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 60 chambres</p> <p>Tél : +241 05 40 53 66 Courriel : non disponible</p>	<p>Tarif chambres : Single/Chambre de luxe USD 90,00 Suite USD 120,00</p> <p>Wi-Fi non disponible</p>
<p>Le Méridien RENDAMA (35 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 120 chambres</p> <p>Tél : +241 01 79 32 00 http://www.lemeridienrendama.com/</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple USD 276,00 Chambre de luxe USD 302,00 Suite USD 484,00</p> <p>Wi-Fi gratuite</p>
<p>La Bodega (5 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 21 chambres</p> <p>Tél : +241 03 35 35 11 Courriel : not availalbe</p>	<p>Tarif chambres : Chambre simple USD 70,00 Chambre de luxe USD 90,00 Suite USD 220,00</p> <p>Wi-Fi non disponible</p>

Hibiscus Blvd (35 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 39 chambres Tél : +241 07 87 10 70 Courriel : hibiscus.hotel@yahoo.fr	Tarif chambres : Chambre simple USD 84,00 Chambre de luxe USD 124,00 Suite USD 104,00 Wi-Fi non disponible
Patio (30 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 5 chambres Tél : +241 01 73 47 16 Courriel : reservation.lepatio@yahoo.fr	Tarif chambres : Chambre simple USD 90,00 Suite USD 180,00 Wi-Fi gratuite
L'Etoile d'or London (35 min. du lieu de la session) Nombre de chambres : 69 chambres Tél : +241 01 77 87 43 Courriel : letoiledorlondon@yahoo.com	Tarif chambres : Chambre simple USD 178,00 Chambre de luxe USD 198,00 Suite USD 358,00 Wi-Fi gratuite

Note : USD 1,00 = F.CFA 500

* * *